

# ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION DERRIÈRE LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

- Périimètre du secteur des OAP
- Principe de voie pour véhicules à créer
- ▬▬▬▬▬▬ Passage pour les piétons à envisager
- Espace voué à recevoir du stationnement ouvert au public
- Emprise vouée à recevoir une extension des équipements scolaires
- Emprise pouvant recevoir quelques nouveaux logements
- Emprise pouvant recevoir quelques nouveaux logements primo-accédants
- ▬▬▬▬▬▬ Frange paysagère à traiter sous forme de haie

**Jusqu'à une quinzaine de nouveaux logements possibles sur l'ensemble du secteur**  
(superficie totale 1,7 ha environ avec 0,9 ha voué à l'habitat)

Source : ARVAL Urbanisme Juin 2022  
Ech : 1/1000ème





# ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

## RUE DU FOUR À CHAUX

-  Périmètre du secteur soumis aux OAP
-  Principe de voie pour véhicules à créer (tracé indicatif pouvant évoluer)
-  Emprise pouvant recevoir de nouveaux logements

**Jusqu'à 4 nouveaux logements possibles sur l'ensemble du secteur**  
(superficie totale 0,26 ha environ)

Source : ARVAL Urbanisme Mars 2023  
Ech : 1/1000ème

